|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DGT.A.DA |
| Numéro de poste Sysper: | Click or tap here to enter text. |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Olga Manafova, [olga.manafova@ec.europa.eu](mailto:olga.manafova@ec.europa.eu), +352 430133565  4ème trimestre 2023  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures |  |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

Nous sommes le département de langue danoise de la direction générale de la traduction de la Commission Européenne et notre mission est de fournir à la Commission européenne des traductions de haute qualité et d’autres services linguistiques en danois. Les documents que nous traduisons sont principalement rédigés en anglais et traitent de sujets couvrant toutes les activités de l’Union européenne. Le département de langue danoise se compose de deux unités (une basée à Luxembourg et une à Bruxelles) avec environ 45 traducteurs et 8 assistants.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous offrons un poste stimulant et exigeant au sein d'une équipe conviviale et dynamique. Nous encourageons la formation et le développement, et nous proposons un large éventail de formations visant à améliorer la capacité de l’individu et de l'équipe à faire face à diverses situations de travail, y compris les compétences non techniques, les compétences informatiques ou les compétences thématiques spécialisées. Nous tenons à promouvoir un sain équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Nous proposons également des formules de travail hybrides combinant le télétravail et le travail au bureau.

Le candidat retenu devra notamment s’acquitter des tâches suivantes :

- traduire des textes législatifs et spécialisés et réviser des textes de ce type traduits par des traducteurs du département ou des traducteurs externes ;

- fournir une assistance et des conseils terminologiques dans ses domaines d’expertise aux traducteurs et terminologues du département de la langue danoise ; parmi les domaines d’expertise possibles figurent les sciences sociales et naturelles, la transition écologique l’économie, la santé, la culture, le commerce international, ingénierie (par exemple dans des domaines tels que l’énergie, le climat, le transport et l’informatique), l’économie, le droit, etc. (liste non exhaustive);

- organiser et donner des présentations sur des sujets présentant un intérêt pour les membres du département ;

- contribuer à élargir le réseau de contacts et à établir un lien entre les institutions/autorités/services nationaux et le département de la langue danoise de la DGT ;

- apporter son appui au département de la langue danoise dans le cadre de la préparation de la présidence danoise de l’UE (2025).

Le candidat retenu sera affecté à Bruxelles ou à Luxembourg en fonction de son profil.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un(e) collègue organisé(e), efficace et motivé(e) ayant une très bonne connaissance du danois et de l'anglais.

Les candidats doivent posséder :

- diplôme universitaire ou

- formation professionnelle ou expérience professionnelle de niveau équivalent

dans le(s) domaine(s): linguistique/terminologie, la transition écologique, l’économie, la santé, la médecine, les sciences vétérinaires, la culture, ingénierie (par exemple dans des domaines tels que l’énergie, le climat, le transport et l’informatique), l’économie, le droit ou autres domaines relevant de la politique de l’Union européenne.

Les candidats doivent avoir acquis une expérience professionnelle d’au moins 3 ans.

Une expérience dans le domaine de la traduction de l’anglais vers le danois constituerait un atout.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)